



Décharge de responsabilité

11ème édition des Jeux omnisports

Je décharge par la présente lettre les organisateurs de toute responsabilité lors des déplacements, des compétitions et des événements festifs organisés par l'association OJO lors de l'événement des 30, 31 mars et 1 avril 2024.

Je renonce à faire valoir toute revendication, de quelque nature qu'elle soit, auprès de l'association et de ses membres. Ceci concerne en particulier les cas d'accident, blessure, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres se produisant au cours du séjour dans le cadre de la participation à la manifestation.

J'autorise le ou les accompagnateur(s) à transporter et à prendre toutes les mesures qui s'avèreraient nécessaires en cas d'accident survenant sur ma personne pendant mon séjour en leur compagnie.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de l'évènement et y adhère.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de souscrire personnellement une assurance maladie/accident et responsabilité civile. Je reconnais être informé de la possibilité de souscrire à une assurance civile lors de l'évènement et qu'il m'appartient d'y souscrire si je souhaite en bénéficier.

Je me porte également garant(e) financier en cas de dégradation volontaire que je pourrais occasionner durant cette manifestation.

Le refus d'agréer à cette décharge de responsabilité ou la non-présentation de celle-ci, réserve le droit à l'organisation de refuser mon inscription et ma participation à l'évènement.